

Un élève sourd dans votre classe



Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'accueillir un élève sourd dans votre classe.

Cette brochure vous permettra de mieux comprendre la particularité de l'élève sourd. Elle vous guidera dans votre pratique et votre préparation de l'accueil de cet enfant.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner un complément d'information afin de vous soutenir dans l'accomplissement de votre tâche.

Pour réussir, l'élève sourd a besoin de votre compréhension et votre attention ainsi que d'une bonne collaboration avec les différents intervenants.

La vie en milieu scolaire ordinaire favorisera l'intégration sociale et la future vie professionnelle de votre élève.

Vous pouvez compter sur notre confiance et notre soutien.

Fondation a capella
Service d'aide à l'intégration (SAI) à l'aide du Langage parlé complété (LPC)



Parler à un enfant sourd

Idées reçues – idées fausses
Voir pour comprendre

Les surdités

Les types de surdité
Les origines de la surdité
Les degrés de la surdité
La perception de la parole
Quelques repères du quotidien

Les aides techniques

Les prothèses auditives
L'implant cochléaire
La gestion de l'appareillage
Le système de transmission FM

Le Langage Parlé Complété (LPC)

La technique
Différences entre le LPC et la Langue des signes française (LSF)

L'enfant sourd et le langage

L'acquisition du langage oral
L'apprentissage de la lecture facilité par du matériel adapté et ludique

L'enseignant et l'équipe éducative

Mémento
Conseils pratiques
Les intervenants

2	La scolarisation de l'élève sourd avec un codeur-interprète en LPC	13
2	Rôle du codeur-interprète en LPC	13
3	Classes enfantines	13
4	Classes primaires et secondaires	13
4	Formation professionnelle et études secondaires supérieures	14
4	Intégration sociale de l'élève et cours de LPC	14
5		
5	L'accompagnement précoce de l'enfant sourd et de sa famille	15
6	Matériels utiles	16
6	Posters	16
7	Films-reportages et conférence	16
7		
	Conclusion	17

Idées reçues - idées fausses

« Etre sourd, cela signifie ne rien entendre »

La surdit  totale est tr s rare. La plupart des sourds poss dent des restes auditifs plus ou moins importants, souvent localis s dans les fr quences graves. L'appareillage permet aujourd'hui une meilleure r cup ration auditive.

Il est important de distinguer « entendre » et « comprendre » : un sourd peut r agir   un bruit de voix et ne pas comprendre ce qu'on lui dit.

« Le bruit ne g ne pas les sourds »

Beaucoup de sourds et de malentendants sont tr s sensibles aux vibrations. Une ambiance bruyante est difficile   supporter pour un sourd appareill  car tous les sons sont amplifi s.

« Un sourd implant  ou appareill  est comme un entendant »

La proth se auditive ne restitue pas une audition normale. Elle amplifie seulement les sons (la voix de l'interlocuteur tout comme les bruits parasites). Plus la surdit  est profonde, moins l'apport de la proth se est efficace pour la compr hension de la parole. De m me, l'implant cochl aire ne permet pas   la personne sourde d'acqu rir une audition identique   celle d'un entendant.

« Chez les sourds, la lecture labiale remplace l'audition »

La lecture labiale ne donne acc s qu'  30% du message  nonc  en fran ais. Certains sons sont invisibles sur les l vres (k, r), d'autres sont identiques (p, m, b). Les phrases « il mange des frites » et « il marche tr s vite » se lisent de mani re identique sur les l vres.

Pour un acc s   la totalit  du message parl , les sourds ont besoin que la lecture labiale soit compl t e par d'autres moyens : les sous-titres, les gestes et, dans notre cas, le Langage Parl  Compl t  (LPC).

Voir pour comprendre

L'affiche pr sent e sur la page ci-contre a  t  d velopp e par diff rents acteurs du domaine de la surdit . Elle illustre de mani re ludique quelques conseils utiles pour favoriser une bonne communication avec les personnes sourdes ou malentendantes.

Voir pour comprendre

Conseils pour la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes

Pr sentez votre visage face   la source de lumi re, votre bouche bien visible, et face   votre interlocuteur.

Attirez l'attention et exprimez-vous chacun   votre tour sans couper la parole   votre interlocuteur.

Parlez distinctement,   rythme r gulier et   voix normale, sans exag rer l'articulation, en restant naturel.

Employez un vocabulaire simple, des phrases claires,  vitez les abr viations et phrases   double sens.

Utilisez d'autres termes ou changez la forme de la phrase si vous n'avez pas  t  compris.

Ecrivez les noms propres, termes techniques, m dicaux, etc. et assurez-vous que la personne a bien compris.

Eliminez les bruits de fond en fermant portes et fen tres et  vitez de parler dans le brouhaha.

Mettez   disposition des moyens techniques (fax, t l phones pour malentendants, chat internet, relais t l phonique procom, etc.)

Faites appel aux interpr tes en langue des signes fran aise (LSF) ou aux codeurs-interpr tes en langage parl  compl t  (LPC).

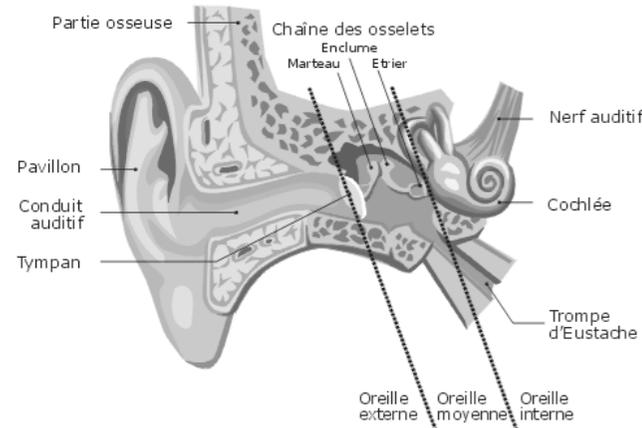
pour davantage d'informations sur la surdit  et la malaudition :

www.voirpourcomprendre.ch

Les types de surdité

On distingue deux grands types de surdité, en fonction de la partie de l'oreille qui est touchée :

- surdité de *transmission* : atteinte de l'oreille moyenne ;
- surdité de *perception* : atteinte de l'oreille interne.



Les origines de la surdité

La surdité peut avoir plusieurs origines :

- surdité de *naissance* ;
- surdité *acquise* : suite à un accident, à un traumatisme auditif, aux effets secondaires de certains médicaments.

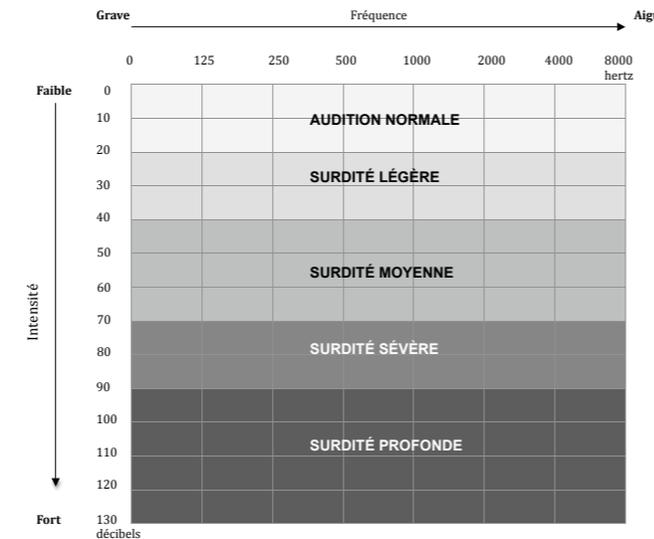
Les degrés de la surdité

Le terme *surdité* regroupe différents degrés de la déficience auditive allant d'une perte totale de l'audition à une « mauvaise audition ».

Selon la plage d'intensité touchée (exprimée en décibels, db), on classe, schématiquement, les surdités dans les catégories suivantes :

- *légère* : entre 20 et 40 db, seuls les sons de basse intensité sont touchés. Les voix faibles et certains éléments phonétiques de voix normales peuvent ne pas être perçus correctement.
- *moyenne* : entre 40 et 70 db, une part de la zone conversationnelle (voir plus loin) n'est pas entendue. La parole n'est perçue que si elle est forte.
- *sévère* : entre 70 et 90 db, la totalité de la zone conversationnelle est touchée. Si la voix très forte est parfois entendue, la compréhension est rare.
- *profonde* : dès 90 db, même des sons très forts ne sont pas perçus.

Le schéma ci-dessous illustre ces différents degrés.

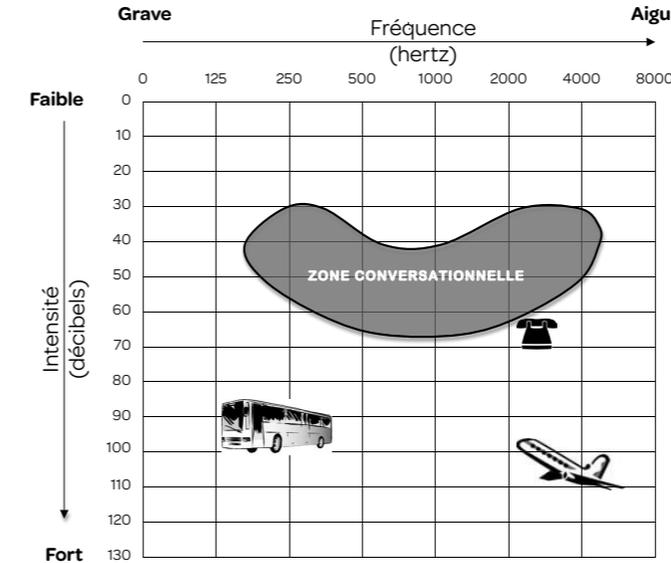


La perception de la parole

La production de la parole correspond globalement à une intensité entre 30 et 70 décibels, pour des fréquences situées entre 250 hertz (sons graves) et 4000 hertz (sons aigus).

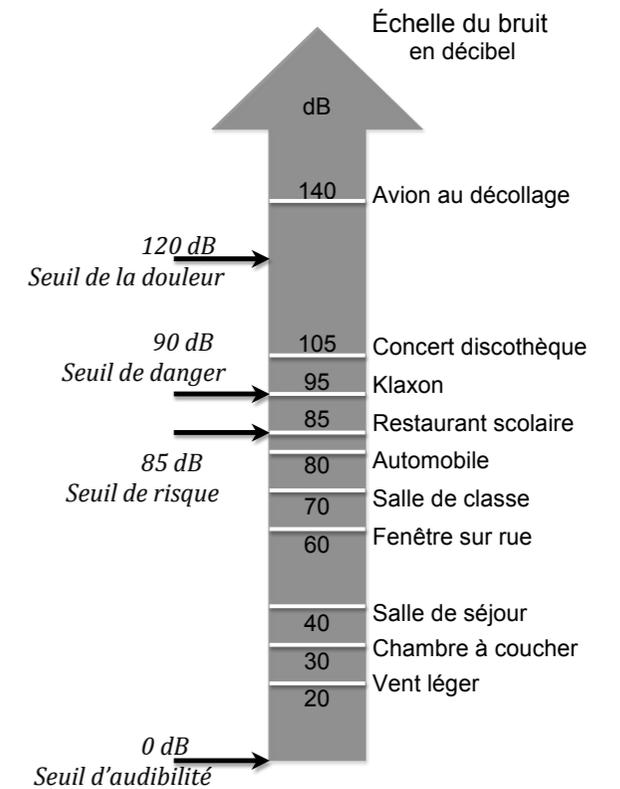
Les surdités qui touchent cette plage d'intensités et de fréquences (ce n'est pas le cas de toutes) rendent donc la compréhension de la parole par la seule voie auditive difficile.

Le schéma ci-dessous représente cette plage de la zone conversationnelle, souvent également appelée *banane de la parole*. On y trouve également trois autres sources de bruit, à titre de comparaison : téléphone, car et avion.



Quelques repères du quotidien

Le schéma suivant place quelques sources sonores bien connues de chacun sur une échelle d'intensité sonore (en décibels).



Aujourd'hui, les enfants sourds profonds sont appareillés. Sans cela ils ne perçoivent que les sons de très forte intensité (tonnerre, avion au décollage).

Les prothèses auditives

La prothèse auditive (contour d'oreille) amplifie l'intensité des sons que l'enfant sourd perçoit grâce à ses restes auditifs. Ceci s'appelle le *gain prothétique*. Pour certaines personnes sourdes, c'est une aide précieuse à la discrimination de la parole, à l'amélioration de la qualité de la voix et à l'intelligibilité de l'énoncé. Pour d'autres, le gain n'est pas suffisamment efficace.



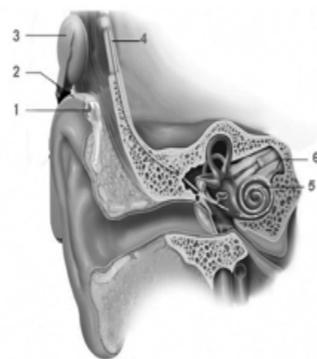
1. Microphone
2. Programmation
3. Contrôle de volume
4. Compartiment des piles
Bouton marche/arrêt
5. Coude auriculaire
6. Embout auriculaire

Le port d'un contour d'oreille n'empêche pas les difficultés d'audition dans un environnement bruyant : confusion de sons, de mots proches, etc.

Les sifflements, ou *effet Larsen*, peuvent être dus à un mauvais ajustement de l'embout de l'appareil. Suivant l'âge de l'enfant, il le réajustera lui-même ou avec votre aide (c'est très simple). Les parents ou le logopédiste-orthophoniste vous montreront comment procéder. Les sifflements sont normaux lorsqu'il y a contact : approche de la main, port d'un chapeau, quand l'enfant ôte l'appareil sans l'éteindre, etc.

L'implant cochléaire

L'implant cochléaire est un appareillage en deux parties destiné aux personnes atteintes d'une surdité sévère ou profonde. Une prothèse interne est installée chirurgicalement dans la cochlée. Elle transforme les informations sonores recueillies par un micro extérieur en impulsions électriques. Ces informations sont directement transmises au nerf auditif.



1. Microphone
2. Processeur
3. Antenne aimant
4. Implant – Récepteur stimulateur avec aimant
5. Porte-électrodes enroulé dans la cochlée
6. Nerf auditif

L'implant cochléaire ne permet pas de récupérer une véritable audition, mais une perception plus fine et plus grande du message et de l'environnement sonore. La personne sourde implantée peut donc développer une meilleure élocution et compréhension orale.

L'illustration ci-contre présente les parties externes de l'implant cochléaire, chez un enfant qui dispose d'un tel appareillage sur chaque oreille.



La gestion de l'appareillage

En fonction de son âge, l'élève sait ou ne sait pas mettre ou encore ôter son appareil auditif. Dans le deuxième cas, les parents pourront vous montrer la manipulation. Il en est de même pour le changement des piles des contours d'oreille.

Les piles

Les piles des contours d'oreille doivent être changées toutes les semaines et les accumulateurs de la partie externe des implants doivent être rechargés quotidiennement.

Par sécurité, les parents peuvent laisser des piles soit à vous, soit directement à l'élève. Les enfants d'âge primaire se rendent compte eux-mêmes lorsque les piles sont usées (ne pas jeter les piles usagées).

Quand éteindre l'appareillage ou l'enlever ?

L'élève doit enlever son appareil auditif pour certains exercices de gymnastique, la natation ou les sports « de contact ». Il devrait pouvoir le ranger dans un endroit sûr.

Dans une ambiance bruyante comme à la cantine, ne vous étonnez pas si l'élève éprouve le besoin d'éteindre son appareil ou de changer le réglage de son potentiomètre. Les cris des enfants, les bruits des chaises ou des portes qui claquent peuvent représenter une grande gêne pour lui. Suivant l'âge de l'enfant, vous aurez peut-être à intervenir et à éteindre ou enlever l'appareil.

Le système de transmission FM

Le système de transmission FM a une portée de 50 mètres. Il est composé d'un émetteur muni d'un microphone, porté par l'enseignant, et d'un récepteur relié aux prothèses ou à l'implant cochléaire de l'élève. Ce système lui permet de percevoir le message de l'enseignant plus distinctement dans un environnement bruyant.

Cet appareil ne supprime pas l'audition par le microphone des prothèses, mais favorise le message passant par FM.

Quand le codeur-interprète en LPC est en classe, l'élève ne porte généralement pas son système FM. En effet, le message transmis par l'appareil et l'aide apportée par le LPC sont décalés dans le temps et cela peut être perturbant.

La technique

Le Langage parlé complété ou LPC est un complément d'information visuelle qui s'ajoute à la lecture labiale. Il permet à la personne sourde ou malentendante de recevoir le message oral de façon complète, aisée et précise.

La main près du visage complète, syllabe par syllabe, tout ce qui est prononcé. Chaque syllabe se code en plaçant la main sur la position correspondant à la voyelle, les doigts réalisant la configuration de la consonne.

Avec la technique du LPC, tout ce qui est dit est rendu visible au sourd : la voie visuelle complète la voie auditive pour la perception des sons.

Cinq positions de la main pour coder les voyelles (et semi-voyelles)				
				
Position côté ô ou au / e / a et consonne isolée oh le lac !	Position pommette in / eu bain / jeu	Position bouche i / on / an pigeon blanc	Position menton ou / è / o où est Paul ?	Position gorge un / é / u un zébu
Huit configurations des doigts pour coder les consonnes				
				
m / t / f et voyelle isolée ah tu mords fort	p / d / j président directeur général	g gare	s / r sirop	
				
w / l / ch / gn oui le chignon	z / v / k zorro va le capturer	b - n - ui bonne nuit	y / ng fille / parking	

Différences entre le LPC et la Langue des signes française (LSF)

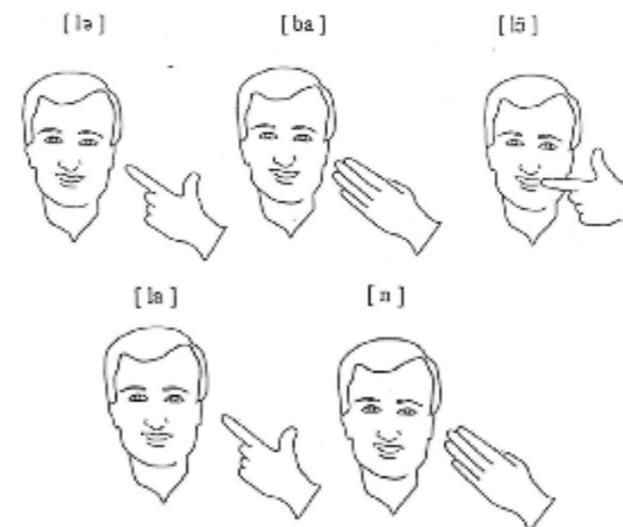
Le LPC, ce n'est pas la Langue des signes française.

Le LPC est une technique d'aide à la réception de la langue parlée, grâce à laquelle l'enfant sourd peut accéder à la langue française ou à d'autres langues. Les codes du LPC n'évoquent rien par eux-mêmes, ils sont indissociables de l'image labiale qu'ils complètent.

La Langue des signes française (LSF) est une langue à part entière. Visuelle et gestuelle, elle possède son vocabulaire, sa propre structure, sa grammaire. Elle n'a pas besoin de la langue parlée pour être compréhensible.

Les images suivantes reprennent les exemples précédents («le ballon» et «l'âne») mais en LSF:

Les deux séries d'images ci-dessous présentent respectivement «le ballon» et «l'âne» codés en LPC :



A noter que, comme l'ensemble des autres sons formant le message oral de la parole, les articles sont également codés.

L'acquisition du langage oral

Même en cas de diagnostic et d'appareillage précoces, l'enfant sourd présente un retard de développement du langage oral plus ou moins important. Certains enfants rattrapent ce retard avec les années pour atteindre un niveau linguistique comparable à celui des enfants entendants du même âge.

Selon un processus similaire à celui de l'enfant entendant, l'enfant sourd acquiert, avec l'aide performante du Langage parlé complété (LPC), les structures de la langue et ses finesses.

Par le LPC, l'enfant sourd accède à une représentation visuelle complète des différentes caractéristiques de la langue :

- *phonologiques* : pain – main – bain ;
- *grammaticales* : j'ai mal – je suis mal ;
- *syntaxiques* : je viens de manger – je viens pour manger; le linge à laver – le linge est lavé.

Il voit :

- les *liaisons, les marques du pluriel* : les éléphants (/lezelefã/, le son /z/ constitue une marque du pluriel) ;
- les *terminaisons des formes verbales* : j'ai mangé – je mangeais.

L'enfant sourd peut ainsi faire des hypothèses sur le fonctionnement de la langue.

Les échanges dans la famille se font à travers une langue partagée puisque le LPC complète la langue française. Il permet de construire le lien et favorise la communication.

Le LPC ouvre l'intérêt de l'enfant pour le visage de l'interlocuteur, l'image labiale et la mimique. Il prépare également à l'intégration précoce dans divers milieux avec des interlocuteurs multiples utilisant la langue française.

En supprimant les devinettes permanentes posées par la lecture labiale, le LPC diminue la fatigue de l'enfant.

Le LPC est également adapté à d'autres langues que le français. Il permet ainsi à l'élève sourd de s'approprier une deuxième, voire une troisième langue : en général l'allemand et l'anglais, mais aussi parfois le latin et le grec.

L'apprentissage de la lecture facilité par du matériel adapté et ludique

L'enfant sourd peut rencontrer des difficultés lorsqu'il entre dans l'apprentissage de la lecture, mais il existe aujourd'hui des outils qui vont lui faciliter cette étape et le motiver à lire :

- Les dossiers *Gommettes LPC* « Que d'histoires » et « Grindelire »
- Les *Brochures d'exploitation des Gommettes LPC*, en lien avec les deux méthodes officielles d'apprentissage de la lecture, en Suisse romande.

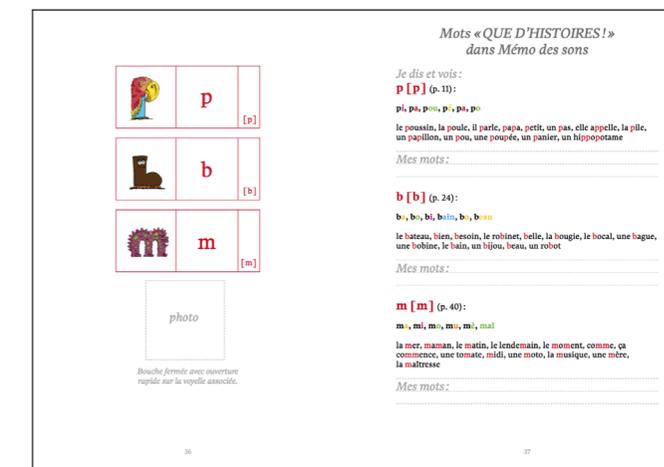
La Fondation a capella a créé ces compléments ludiques, afin de soutenir l'élève sourd durant ses années d'apprentissage de la lecture et de l'écriture :

- Les *Gommettes autocollantes* illustrant les clés du LPC permettent de visualiser les phonèmes abordés dans les manuels scolaires et les posters. L'élève découvre ainsi de manière visible les réalités du langage pendant l'écoute et développe ainsi sa conscience phonologique.



- Les *Brochures d'exploitation des Gommettes LPC* complètent les dossiers *Gommettes LPC* et proposent une démarche d'exploitation, au profit de l'élève sourd et de ses camarades de classe. En lien avec la phase de pré-lecture, les Alphas habillés sont intégrés en face de chaque phonème à apprendre.

Il s'agit de brochures remises à l'élève et à toute la classe, selon la démarche choisie par l'enseignant.



La distribution, l'information et les conseils d'utilisation sont assurés par les responsables du Service d'aide à l'intégration (SAI) de la Fondation a capella et par les codeurs-interprètes en LPC.

« Le handicap ne s'extrait pas de la norme commune. La question de l'intégration vaut pour les individus au milieu d'autres individus, chacun étant potentiellement, abondamment, légitimement maître de ses allées et venues dans l'existence ».

André Comte-Sponville, philosophe

Mémento

Le fait d'être sourd n'a aucune incidence sur le potentiel intellectuel.

Chaque enfant ou adolescent sourd est différent en raison du type et du degré de surdité, du gain prothétique, de sa personnalité et de son milieu familial.

L'appareillage ne transforme pas l'enfant sourd en un enfant entendant.

La compréhension demande un gros effort de concentration à un sourd. Il n'est pas continuellement attentif, à plus forte raison si le message est simplement oral. Il perçoit mal les sons émis par un magnétophone.

Il assimile l'information avec retard et ne sait pas toujours discerner le bon moment pour demander un complément d'information.

Conseils pratiques

Les élèves ont besoin d'être informés sur les particularités de leur camarade sourd. Avec l'accord de la Direction de l'établissement, une information peut être transmise aux élèves et leurs parents par le Service d'aide à l'intégration (SAI) de la Fondation a capella.

L'élève sourd doit avoir accès à la lecture labiale du locuteur pour une meilleure compréhension. Il est préférable de lui proposer une place dos à la lumière et non loin du tableau.

En interrogeant l'élève sourd, l'intervenant peut s'assurer de la compréhension du message énoncé et, au besoin, le reformuler avec un vocabulaire adapté.

Les intervenants

L'enseignant titulaire de la classe est porteur du projet d'intégration.

L'enseignant spécialisé oriente son travail selon les objectifs scolaires, tout en adaptant les apprentissages aux besoins spécifiques de l'enfant sourd. Il intervient dans le cadre de l'école pendant les leçons collectives ou en appui particulier.

Le codeur-interprète en LPC intervient dans la classe. Il transmet à l'enfant sourd le message de l'enseignant et les interventions des autres élèves.

Il répète simultanément tout ce qui est dit, silencieusement, en s'accompagnant des clés du LPC.

Il apporte ses observations à l'équipe (voir son rôle plus détaillé à la page suivante).

Le logopédiste-orthophoniste assure la prise en charge de l'enfant au niveau linguistique. Il vise à développer au maximum ses capacités de réception, d'expression et de compréhension.

Rôle du codeur-interprète en LPC

Le codeur-interprète en LPC (ou ci-après plus simplement « codeur ») intervient en classe où il transmet à l'élève en codant en LPC, de façon silencieuse le plus souvent, ce que disent l'enseignant et les camarades.

Son travail auprès de l'élève vise à :

- offrir un bain de langage le plus vaste et précis possible, afin de favoriser l'acquisition d'un vocabulaire étendu et la maîtrise de la syntaxe française. Lorsque l'élève n'a pas atteint le niveau de langage suffisant, le codeur est amené à simplifier le contenu du message ;
- entraîner l'enfant sourd à décoder le LPC et à lire sur les lèvres ;
- aider l'élève sourd dans son apprentissage de la perception et de la compréhension d'un message ;
- encourager l'élève sourd à utiliser ses connaissances et à participer à la dynamique de la classe.

Globalement, le codeur en LPC favorise l'intégration scolaire et sociale de l'élève sourd. En contact direct avec l'enseignant, il l'informe et le sensibilise aux questions de la surdité. Il est également disponible pour donner des leçons de décodage à l'élève qui n'aurait pas encore l'habitude du code LPC.

Un document décrivant les fonctions des codeurs-interprètes en LPC est à disposition sur demande.

Classes enfantines

Le décalage entre le niveau de langage de l'enfant entendant et l'enfant sourd peut être important. Pour les activités non verbales, l'enfant sourd a les mêmes compétences que l'enfant entendant. Pour les activités verbales, les gestes expressifs, les images et les dessins complètent la compréhension.

Le codeur intervient principalement lors des échanges entre maître et élèves pendant les moments d'histoires racontées, les comptines, les leçons de connaissance de l'environnement. Il adapte le message au niveau de compréhension de l'élève sourd et développe son intérêt pour le langage oral.

Les pairs sont de bons alliés pour une bonne intégration. Ils peuvent apporter leur soutien à tour de rôle.



Classes primaires et secondaires

Le temps d'intervention des codeurs-interprètes en LPC augmente progressivement. En début de classe primaire, 4 à 6 périodes par semaine sont en général suffisantes. En années du secondaire, et surtout dès l'introduction des langues étrangères, 10 à 18 périodes peuvent être mises en place selon les besoins.

Le codeur restitue le message le plus fidèlement possible. Sa présence est principalement utile lors des leçons orales et pendant les échanges. Il contrôle que les consignes écrites soient comprises. Avec une bonne maîtrise du code, le jeune sourd s'appuie tantôt sur l'enseignant, tantôt sur le codeur en LPC.

Pour faciliter les apprentissages de l'élève sourd, l'usage des supports visuels est toujours bénéfique.

Il est souhaitable d'interroger de temps à autre l'élève sourd avant les autres élèves, car son temps de réaction est plus long que celui des enfants entendants. Marquer un temps de pause après chaque phrase dictée laisse à l'élève le temps d'écrire.

Une collaboration permanente s'installe entre les intervenants, le jeune et les parents. Souvent, un cahier de liaison circule entre les partenaires permettant de faire état du travail effectué, des difficultés rencontrées et des progrès réalisés. Des réunions de concertation sont nécessaires au long de l'année scolaire.

Formation professionnelle et études secondaires supérieures

Le jeune apprenti sourd aura besoin de l'aide d'un codeur en LPC pour ses cours hebdomadaires. Cette aide sera aussi indispensable pendant les colloques sur le lieu professionnel et les examens.

La prise de notes pose souvent problème aux étudiants sourds. Certains y parviennent (manuellement ou avec un ordinateur) tout en regardant le codeur, D'autres font appel aux notes d'un camarade.

La complexité de la matière enseignée aux apprentis et étudiants exige souvent une préparation de la part du codeur en LPC.

Intégration sociale de l'élève et cours de LPC

Si la scolarisation peut être soutenue par tout un éventail de mesures et d'aides spécifiques, l'intégration sociale de l'élève sourd passe par un contact interactif avec les autres élèves de sa classe.

De manière générale, l'élève sourd habitué à l'expression orale avec LPC se débrouille assez bien dans la communication de tous les jours avec ses camarades de classe. Des cours de LPC peuvent également être organisés par le codeur pour l'enseignant et les camarades de classe de l'enfant sourd.

Les clés du LPC s'apprennent très facilement. Certains élèves s'approprient le LPC avec plaisir et l'utilisent de manière ludique dans les contacts sociaux avec leur camarade malentendant.



Ces dernières années, plusieurs facteurs ont modifié l'approche du développement linguistique des jeunes enfants sourds.

Parmi ces facteurs, on peut notamment citer :

- le dépistage systématique de la surdité dès les premiers jours de la vie ;
- l'évolution technique des appareils auditifs classiques ;
- l'implant cochléaire précoce.

Aujourd'hui encore plus qu'hier, il est donc toujours plus important d'être présent auprès des familles et ce dès l'annonce du diagnostic.

Une des principales missions des responsables du Service d'aide à l'intégration (SAI) de la Fondation a capella consiste à offrir aux familles un accompagnement de proximité et d'écoute pour :

- accueillir les demandes et questionnements des parents ;
- les soutenir dans leur choix de communication avec leur enfant ;
- les informer de la présence de personnes compétentes en mesure de les épauler ;
- les accompagner dans l'élaboration d'un projet personnalisé pour leur enfant ;
- collaborer pour établir un lien constructif entre les partenaires et favoriser le bien-être et le développement langagier de l'enfant ;

- mettre en place les moyens de réaliser le projet dans la durée.

La Fondation a capella édite une brochure consacrée à l'accompagnement précoce (voir ci-dessous). Celle-ci est disponible gratuitement sur demande.

Un enfant sourd dans votre famille



a capella

Posters

Pour illustrer la communication avec une personne sourde et pour visualiser les clés et positions du LPC, les deux posters suivants sont à votre disposition gratuitement sur simple demande:

- Le poster «Langage Parlé Complété» (format A4 ou A1);
- Le poster « Voir pour comprendre » (format A3).



Films-reportages et conférence

Deux films-reportages et une conférence sont disponibles au format DVD. Il s'agit de:

- «... et pourtant ils parlent», durée 23 minutes, sous-titré en français ou en allemand;
- «Camille, une sourde chez les entendants», durée 52 minutes, sous-titré en français;
- «La prise en charge précoce de l'enfant sourd», conférence, durée 57 minutes, sans sous-titres.



Ces DVD sont disponibles au prix de CHF 10.- le DVD. Pour les commandes, ou autres demandes, s'adresser à la Fondation a capella :
info@a-capella.ch - www.a-capella.ch
 Tél 021 / 905 68 61

Pour les enseignants, l'accueil d'un enfant ou jeune sourd dans une classe constitue une expérience très stimulante, ainsi que la découverte d'une pédagogie adaptée et de sa mise en place.

Pour les camarades de classe, l'intégration d'un enfant sourd permet la découverte de la différence, du respect du handicap, de l'entraide et du partage.

En accueillant un élève sourd dans votre classe, vous l'aidez à développer notamment ses compétences linguistiques en l'accompagnant dans le monde de l'oral et de l'écrit. Vous faciliterez ainsi son développement scolaire et social.

La Fondation a capella, son personnel et ses bénéficiaires vous remercient d'offrir l'espace et les conditions adaptées pour votre élève sourd.

Vous pouvez consulter notre site www.a-capella.ch sur lequel vous trouverez de nombreuses autres informations ainsi que toutes les informations nécessaires pour prendre contact avec nous.



La Fondation a capella a pour but de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des jeunes sourds et malentendants avec l'aide du Langage parlé complété (LPC).

Impressum :

Fondation a capella

www.a-capella.ch
info@a-capella.ch

Tél. 021 / 905 68 61

Photos : Dany Schaer
et Fondation a capella

Septembre 2013